Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 81 (1945)

Heft: 20

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXXIe ANNÉE — N° 20 19 MAI 1945

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : Vaud : *De l'origine des Vaudois. — Bureau de placement. — Places au concours.* — Genève : U. I. G. - MESSIEURS : *Convocation.* — Neuchâtel : *Boni des sociétaires. — Film scolaire. — Loi sur l'enseignement primaire.* — Valais : *Nos traitements.* — Informations : *La discipline à l'école. — Chez nos voisins : Valais ; Angleterre. — Convocation.*

Partie pédagogique : *Echange de correspondance.* — D. Blanchet : *A propos d'éducation physique.* — J. S. : *La méthode de gymnastique Klapp.* — J.-J. Dessoulavy : *Le scoutisme : Un mouvement — Une méthode. — Jeux de plain-air.* — Les livres.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

DE L'ORIGINE DES VAUDOIS

La causerie donnée par M. Eugène Pittard à l'occasion de l'assemblée générale de la Société vaudoise de T. M. et R. S. avait attiré un nombreux auditoire qui suivit avec un plaisir extrême le savant professeur d'anthropologie à l'Université de Genève. Savant professeur, mais conférencier habile, sachant recourir à l'humour lorsque l'érudition deviendrait fatigante, M. Pittard nous présenta une véritable initiation à la préhistoire.

On ne sait pas quel est le lieu du monde où l'homme est apparu pour la première fois, mais il semble que l'Europe fut peuplée au début de l'ère quaternaire, pendant l'époque chelléenne. Le principal document de ces temps reculés est la mâchoire trouvée à Mauer, à 10 km. de Heidelberg : énorme mâchoire, très épaisse, mais sans menton. De la période acheuléenne qui suivit, on a découvert des débris craniens dans le sud de l'Angleterre. Cet homme de Piltdown a un front moins comprimé, une morphologie plus affinée que le précédent.

Jusque-là, pas de Vaudois !... ni de Genevois ! ajoute M. Pittard.

Il faut arriver à l'époque moustérienne, en pleine période glaciaire, pour trouver des traces d'habitants de notre pays. Ces hommes, du type Néanderthal, de petite taille, très osseux, ne pouvaient se tenir dans la station verticale ; ils restaient en flexion, la tête en avant. Ils n'étaient pas beaux ! Le canton de Neuchâtel possède une station moustérienne : la grotte de Cotencher (val de Travers) qui a livré de nombreux ossements d'animaux ainsi qu'un outillage paléolithique abondant. Les fouilles du Wildkirchli, dans le massif du Saentis, ont également fourni des résultats très intéressants, bien que cette caverne soit située à une altitude supérieure à celle atteinte par les glaciers.

A la période aurignacienne appartiennent les négroïdes de Grimaldi (Monaco) qui sont des Africains ayant passé en Europe par l'Asie Mineure.

Toujours pas de Vaudois !

Et voici l'homme de Cro-Magnon, de l'époque solutréenne ; très

grand, de 1 m. 80 à 1 m. 90, il est admirablement constitué. Les Berbères de l'Afrique du Nord semblent être apparentés à la race de Cro-Magnon.

Enfin pendant la période magdalénienne, à la fin du paléolithique supérieur, apparaît le premier Vaudois... Ce chasseur de rennes habitait la grotte du Scex, près de Villeneuve. Il appartenait peut-être à la race de Chancelade (Dordogne), de petite taille (1 m. 56 à 1 m. 60.), avec un cerveau très développé dans un crâne fortement dolichocéphale. Le magdalénien est une époque d'intense développement artistique (le renne de Thayngen, les peintures d'Altamira).

Entre l'âge de la pierre taillée (paléolithique) et celui de la pierre polie (néolithique) se place le mésolithique, d'une importance capitale parce que les Européens vont cesser d'être des chasseurs nomades. Ce sont des Asiatiques brachycéphales qui, en leur apportant les céréales, leur permettront de devenir des sédentaires. Le chien est le premier animal domestiqué par les mésolithiques.

C'est la Suisse qui a fourni le plus de renseignements sur la période néolithique, depuis la découverte des premiers palafittes à Meilen. Le Pays de Vaud a vu s'élever nombre de villages lacustres, peuplés pendant longtemps par des brachycéphales (têtes courtes), tandis que sur terre ferme vivaient des nomades dolichocéphales (têtes longues), des chasseurs descendants de Chancelade, qui pillaient perfois les récoltes des lacustres.

A l'âge du bronze, les lacustres sont des dolichocéphales. De même à l'âge du fer et dans les périodes historiques qui suivirent, nous trouvons de 70 à 80 % de dolichocéphales dans le Pays de Vaud. A partir du Xe siècle, le 70 % de la population de notre canton est brachycéphale, mais on assiste actuellement à une diminution de la brachycéphalie.

Au nom des auditeurs, notre président, M. René Martin, remercia chaleureusement le savant si probe et si intéressant qu'est M. le professeur Pittard. *R. B.*

BUREAU DE PLACEMENT

Une famille de Wallisellen b. Zurich désire un *échange* pour les vacances d'été, du 17 juillet au 17 août.

Elle placerait un jeune garçon de 16 ans à Lausanne ou localité du bord du Léman, et prendrait en échange de préférence une jeune fille de 14 ans. Celle-ci jouirait d'une semaine en montagne avec la dite famille.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. L. Germond, inst., Croix d'Ouchy, *Lausanne.*

PLACES AU CONCOURS

Instituteurs : 3 à Lausanne (22 mai).

Institutrices : Etagnières (éc. réf.) — Prilly (25 mai).

Maîtresses enfantines : 4 à Lausanne (22 mai).

Maîtresse d'ouvrages : Thierrens (29 mai).

GENÈVE

U. I. G. — MESSIEURS

Les membres de la section sont convoqués en

assemblée générale ordinaire

le mercredi 23 mai 1945, à 17 h., Brasserie de la Madeleine.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal.
2. Communications du Comité.
3. Sujet du Congrès S. P. R. 1946 : « Droits et devoirs de la société à l'égard de l'enfant ; rôle de l'instituteur ». Discussion, nomination d'une commission.
4. Propositions individuelles.

Le Comité.

NEUCHATEL

COIN DES SOCIÉTAIRES

Admissions. Messieurs René Steiner, maître de gymnastique, et Ernest Hasler, instituteur, tous deux au Locle. Nos souhaits de bienvenue à ces deux nouveaux membres.

Jubilés. Dans une cérémonie empreinte de cordialité, les autorités de Couvet ont rendu hommage aux services appréciés de nos deux collègues, MM. André Jeanneret et Maurice Thiébaud, qui viennent d'arriver au terme de leur vingt-cinquième année d'enseignement.

Nous les félicitons des témoignages de reconnaissance dont ils ont été l'objet et leur souhaitons de poursuivre leur carrière avec le même succès.

Retraites. A Neuchâtel, c'est Mlle Berthe Jacot, une institutrice de grand mérite, qui a démissionné en fin d'année scolaire, comptant 42 ans de service.

Ses collègues des Parcs, au cours du thé traditionnel qui marque chaque départ de cette sympathique maison, lui ont remis un souvenir et adressé de bien gentils propos.

Au Locle, deux bons amis, deux bons pédagogues, MM. Ch.-Bernard Jeanneret et Charles Aubert ont eux aussi achevé leur tâche avec l'année scolaire. Leur départ, comme celui de leur collègue du chef-lieu a été vivement regretté par l'autorité scolaire et leur enseignement laisse un souvenir lumineux et bienfaisant dans le cœur des nombreuses volées d'élèves qui ont passé dans leurs classes.

Nos meilleurs vœux accompagnent ces trois collègues dans leur retraite.

Bons membres de la S. P. N., celle-ci leur est reconnaissante de l'intérêt constant avec lequel ils en ont suivi l'activité.

Nécrologie. Nous avons appris avec regrets le décès de Mlle Pauline Girard et de Mlle Rose Perret, institutrices retraitées.

Mlle P. Girard, née en 1873, avait enseigné au Locle de 1893 à 1935.

Mlle R. Perret s'était retirée prématurément de l'enseignement, en 1929, pour cause de maladie. Elle était à ce moment-là titulaire d'une classe de filles, à Neuchâtel.

Nous présentons à sa sœur, Mlle Hélène Perret, retraitée elle aussi et membre auxiliaire de la section de Neuchâtel, ainsi qu'à la famille de Mlle P. Girard, nos sincères condoléances.

Rappel. Les mutations qui surviennent dans certaines de nos sections ne nous sont pas communiquées au fur et à mesure qu'elles se produisent. Cela a pour effet de retarder l'envoi de l'*Educateur* aux nouveaux membres et de prolonger indûment le service du journal aux démissionnaires.

Nous serions reconnaissant aux présidents de ces sections de nous tenir au courant sans délai des changements que subissent leurs états nominatifs. *J.-Ed. M.*

FILM SCOLAIRE

La Centrale du film scolaire, à Berne, vient d'éditer une nouvelle série de fiches documentaires en langue française pour la présentation des bandes suivantes : le Balbuzard, le Cocotier, le Schabzieger, le Calife cigogne (dessin animé), Cycliste, sois correct et prudent, Travail à domicile dans l'Oberland bernois (filage, tissage, travail au fuseau, céramique, sculpture sur bois), Comment on fabrique un timbre-poste, Dr Dolittle et ses bêtes, figurines animées montrant le bon docteur aux petits soins avec de pauvres singes malades. Fantaisie pleine de saveur.

Ces fiches ont été rédigées avec grand soin par M. Emmanuel Zurcher, instituteur à Serrières, et M. André Leber, instituteur au Locle. Elles peuvent servir à d'autres fins que l'étude du film, celle du vocabulaire, par exemple.

Les efforts que M. Zurcher vouent à la diffusion du film documentaire gagnent du terrain. L'amphithéâtre du collège primaire de La Chaux-de-Fonds a été pourvu récemment d'un appareil Dixi sonore et muet de 16 mm. La Commission scolaire de Neuchâtel a décidé de son côté l'acquisition d'un appareil pour l'école secondaire. Les classes primaires en sont déjà dotées. *J.-Ed. M.*

LOI SUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Dans sa session du mois d'avril, le Grand Conseil a adopté sans mot dire un projet de revision de la loi sur l'enseignement primaire portant sur une vingtaine d'articles relatifs aux objets suivants :

a) désignation des classes primaires ;
b) effectif maximum des classes ;
c) matières d'enseignement ;
d) pénalités en cas de fréquentation irrégulière ;
e) conditions d'admission aux examens pour l'obtention du brevet d'aptitudes pédagogiques ;
f) inspectorat des écoles.

Aucun des points fondamentaux de la loi n'est touché par cette revision. Il s'agit bien plutôt d'une simple adaptation à des conditions nouvelles imposées par les circonstances ou par des changements survenus dans la législation scolaire elle-même. C'est le cas, par exemple, de l'institution de la neuvième année de scolarité obligatoire.

J'y reviendrai dans ma prochaine chronique. *J.-Ed. M.*

VALAIS

U. P. P. V.

NOS TRAITEMENTS *(suite)*

Samedi passé, je rappelais les conditions financières très spéciales dans lesquelles se trouvent nos écoles. Pour illustrer encore les difficultés réelles rencontrées par nos paroisses, et pour bien montrer les lourdes tâches financières qu'elles supportent, voici un chiffre recueilli à Sion, mais qui est à l'échelle de chacune de nos classes : les contributions à la caisse de compensation (2 % des traitements), les allocations de renchérissement accordées en 1943 et 1944, quelques semaines de remplacement pour service militaire ont coûté déjà Fr. 2500.—, ce qui représente une augmentation considérable pour un budget aux ressources plus que modestes. D'autre part, le prix des fournitures scolaires, l'entretien des locaux, le chauffage, l'éclairage ont aussi subi les conséquences du renchérissement.

Chaque paroisse a ainsi fait cette expérience : d'un côté diminution ou statu quo dans les recettes, de l'autre augmentation des dépenses. Il est très difficile, dans ces conditions, de trouver une solution définitive au problème de l'augmentation de nos traitements.

Cependant nos commissions scolaires croient à la possibilité d'un arrangement : l'enquête de décembre a voulu mettre au clair la situation de chacun. Puis quelques décisions de principes ont été prises : on tiendra compte du nombre d'années d'enseignement des titulaires, de leur état-civil. Sur la base des renseignements reçus, les trois paroisses étudient actuellement la possibilité de l'égalisation. Une prochaine séance reprendra bientôt la question et l'on pense arriver à une solution équitable pour tous. Un prochain *Bulletin* renseignera les intéressés.

Un avertissement cependant : Nos traitements n'atteindront jamais ceux accordés par l'Etat — les ressources paroissiales ne le permettent pas — mais ils s'en rapprochent le plus possible.

Et en guise de conclusion, pour bien montrer dans quel esprit nous entrevoyons tout le problème, je me permets de citer ce mot recueilli dans une de nos « Pédagogiques » : « Si, dans nos paroisses de disséminés, on y perd un peu au point de vue financier, on y gagne tellement au point de vue spirituel !... »

J.-P. R.

Collègues ! ***Favorisez les maisons qui font de la publicité dans votre journal.***

INFORMATIONS

LA DISCIPLINE A L'ÉCOLE

La guerre a eu, entre autres conséquences fâcheuses, celle d'apporter à notre jeunesse une mentalité particulière. Il n'en aurait pu être autrement ; la radio, les journaux avec leurs manchettes, le cinéma et ses affiches, les discussions entre adultes, les propos entendus en rue ou à la maison, une pratique exagérée et mal comprise des sports, la participation à de trop nombreuses sociétés de jeunes et même d'adultes, autant d'occasions pour créer chez l'enfant une conception toute spéciale de la vie. Ajoutons à cela l'absence du père souvent mobilisé, la faiblesse de la mère, la tendance trop fréquente chez les jeunes à s'émanciper ; en voilà assez pour qu'ils manifestent un esprit d'indépendance frondeur dont se plaignent ceux qui sont chargés de leur éducation. Nous en trouvons des échos nombreux dans les rapports de promotions présentés, en cette dernière fin d'année scolaire, par les commissions scolaires et les directeurs d'écoles. Puisons au hasard, et écoutons ce que dit M. le directeur Baudraz, à La Tour de Peilz :

« Qu'en est-il aujourd'hui de la discipline ? De l'avis unanime des maîtres, elle devient de jour en jour plus difficile du haut en bas de l'échelle. L'enfant devient incapable de concentration. Sa faculté d'attention diminue, ce qui faisait dire à une institutrice qu'elle n'osait presque plus faire de leçons orales : « Mes élèves ne sont tranquilles, disait-elle, que quand ils écrivent. Ils se refusent à suivre un récit, même intéressant et écrit pour eux. »

» Son éducation s'effile, sa politesse se réduit à quelques gestes rapides. Il ne connaît plus le respect dû à l'adulte. L'obéissance n'a plus cours. L'ordre donné ne revêt plus le sens de l'absolu. On discute volontiers, au lieu de baisser la tête.

» On pourrait objecter que c'est dans l'ordre de l'évolution des idées. A qui la faute ? La réponse est aisée, et nul ne peut la contredire. Les enfants sont l'image des adultes. Ils ne peuvent être autrement, parce qu'ils sont formés par eux. Les enfants ont le don de l'imitation. Chez eux elle revêt le caractère d'une puissance. Or, nous l'avons déjà dit plus d'une fois, la qualité de l'éducation familiale diminue de façon lamentable, ainsi que le sens de la responsabilité. A cela, l'école ne peut rien. Ce n'est pas à elle de faire ou de refaire l'éducation des parents. Elle n'en a ni le loisir, ni la prétention. C'est du reste trop tard. »

Dans le canton de Vaud, le département de l'Instruction publique s'est ému de cette situation alarmante, comme le dit le *Bulletin officiel* d'avril-mai : « Afin de se documenter solidement, l'autorité scolaire cantonale a entrepris une enquête auprès de 45 communes de toutes les régions vaudoises et groupant 15 000 enfants. Cette enquête ayant révélé une situation assez sérieuse pour motiver une nouvelle réglementation de la discipline hors de l'école, le Conseil d'Etat a promulgué l'arrêté du 6 février 1945, modifiant le règlement pour les écoles primaires de 1931, avec entrée immédiate. »

D'après cet arrêté, qui doit être appliqué strictement, il est interdit aux enfants des écoles :

d'entrer dans les établissements publics tels que cafés, bars, brasseries et lieux quelconques de divertissements, à moins d'être accompagnés de leurs parents, de leur représentant légal, de leurs maîtres de pension ou de leurs maîtres d'école ;

d'assister aux bals publics et aux séances de cinéma non autorisées, même s'ils sont accompagnés de leurs parents ;

de fréquenter une société d'adultes ; de faire partie, pour les élèves de moins de 12 ans, d'une société dont les séances ont lieu le soir et, pour ceux de plus de 12 ans, d'appartenir à plus de deux sociétés. La Commission scolaire peut interdire la fréquentation de sociétés aux élèves dont le travail scolaire ou la conduite laissent à désirer.

L'avenir de l'humanité désemparée dépend de la santé morale de la jeunesse, espoir de demain. Il faut qu'elle se ressaisisse et prenne conscience de l'énorme tâche sociale qui l'attend.

CHEZ NOS VOISINS

Valais. Fin janvier, le Grand Conseil a adopté un nouveau Règlement de la Caisse de retraites du corps enseignant. Il donne satisfaction aux intéressés ; les nouvelles pensions constituent une amélioration sensible sur les anciennes et apportent un peu plus de sécurité à ceux qui ont consacré à l'éducation populaire le meilleur de leur vie.

Les instituteurs et institutrices primaires qui sont dans l'enseignement à partir de 1907 sont tenus de faire partie de la Caisse, alors que la participation est facultative pour le personnel enseignant des congrégations religieuses, les maîtresses d'ouvrage, les maîtres spéciaux de chant, de gymnastique, les professeurs aux écoles normales et le corps enseignant des écoles libres surveillées et subventionnées par l'Etat.

Comme contributions, les membres paient le 6 % du traitement annuel complet, indemnités et allocations comprises, mais la 1re année seulement où cette majoration déploie ses effets ou devient définitive, et le 25 % de chaque majoration de ce traitement complet, mais également la première année seulement où cette majoration déploie ses effets ou devient définitive. L'Etat peut dispenser de cette contribution un assuré valide sans place pendant le temps où il n'enseigne pas, de même celui que la maladie prolongée ou un empêchement majeur mettent dans l'impossibilité de faire ses versements.

Comme prestations de la Caisse, il est prévu : des indemnités uniques (du 50 au 130 % du traitement) pour invalidité au cours des 5 premières années d'enseignement ; une rente d'invalidité après 5 ans du 25 % du traitement, s'augmentant de 1 % par année jusqu'à 25 ans, et de 2 % jusqu'à 40 ans de service, atteignant ainsi le 75 %. En cas de décès du pensionné, le conjoint a droit au $^2/_3$ de la rente, et chaque enfant au-dessous de 18 ans au $^1/_5$.

Tout assuré âgé de 55 ans et ayant au moins 20 ans d'activité peut prendre sa retraite. Il peut y être mis d'office par le Conseil d'Etat s'il n'est plus en état de remplir entièrement sa tâche.

La Caisse est administrée par une Commission de 9 membres, dont le président et 4 membres sont nommés par le Conseil d'Etat et les 4 autres par l'assemblée générale des membres de la Caisse. Les deux langues nationales, le personnel enseignant en activité et pensionné et ses diverses associations y seront autant que possible représentés.

En outre, pour venir en aide dans des cas spéciaux à certains assurés ou à leurs survivants pour lesquels les dispositions de ce règlement ne permettent pas une intervention plus efficace, il est créé un Fonds de prévoyance particulier au capital primitif de 10 mille francs.

Angleterre. Par la Lehrerzeitung (14 mai 1945) nous apprenons que la National Union of Teachers (N U T) a tenu cette année son assemblée traditionnelle de Pâques à Londres-Westminster.

Selon les statuts, la vice-présidente a passé présidente : ainsi qu'en 1938 déjà, c'est une dame, Miss Isabel Haswel, membre du comité depuis 1929, qui dirigera les destinées de l'Union.

Comme le relève le discours présidentiel d'ouverture du congrès, le 1er avril 1945 est une date de toute importance pour l'école anglaise : elle marque l'application d'une meilleure échelle des traitements et surtout l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi scolaire. Si la première de ces dispositions améliore grandement la situation financière des instituteurs, la seconde transforme profondément tout le régime scolaire anglais. L'organe de la N U T, le Schoolmaster du 1er avril, signale ce double événement par un dessin humoristique : le ministre de l'Instruction publique, Mr. R. A. Butler se présente devant un Schoolmaster et un Schoolboy, leur apportant deux immenses œufs de Pâques : l'échelle des traitements (Salary Scales) et la Charte de l'Education (Education Act).

Quelques représentants des associations pédagogiques étrangères assistèrent au congrès de la N U T ; une délégation française, composée de M. Dumas et de Mlle Cavalier, anciens militants du Syndicat national des Instituteurs de France et des Colonies et de la F. I. A. I., furent l'objet d'une réception particulièrement chaleureuse. Nous sommes heureux d'avoir, par le canal de nos collègues d'Angleterre, des nouvelles de nos amis de France. Le Syndicat national a repris son activité et, comme le signale le Schoolmaster, la F. I. A. I. n'a nominalement jamais cessé d'exister. Nous nous en réjouissons, espérant de tout cœur que nous ne tarderons pas à renouveler avec eux les anciennes et cordiales relations d'antan. La tâche qui attend la F. I. A. I. est grande : il est de toute nécessité qu'elle l'entreprenne sans tarder.

CONVOCATION

VAUD

Société évangélique d'éducation : assemblée ordinaire samedi 19 mai, 14 h. 30, Grande salle du Carillon, Terreaux 22, Lausanne.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

ECHANGE DE CORRESPONDANCE

Beaucoup d'enfants français qui ont entendu parler de notre pays aimeraient correspondre avec des enfants suisses. La Croix-Rouge de Toulouse, en particulier, reçoit à chaque instant des demandes d'adresses d'écoliers romands. Nous ne resterons pas indifférents à ces appels ; sans qu'il soit nécessaire d'insister, chacun comprendra tout le profit que les uns et les autres retireraient de cet échange de correspondance. Nous prions instamment maîtres et maîtresses d'envoyer à la Croix-Rouge de la Jeunesse, rue de Castres 51, à Toulouse, l'adresse — ainsi que l'âge et quelques indications sur le milieu — de leurs élèves désireux d'entrer en relations avec de jeunes Français.

A PROPOS D'ÉDUCATION PHYSIQUE

Printemps, été, deux saisons propres à l'activité sportive. Déjà de nombreux cours d'entraînement, de multiples festivités, concours sont annoncés. On assiste de ce fait à un intense mouvement de propagande en faveur de la culture du corps. Affiches, articles, conférences, moyens simples et directs, rappellent alors à jeunes et vieux les bienfaits de l'entraînement et leur accordent à l'avance de belles heures sur la piste ou dans l'eau, d'agréables instants dans la campagne ou au stade. Et chaque année on ouvre ainsi les feux pour la saison qui s'annonce. Perspective d'une activité riche et bienfaisante...

L'Instruction préparatoire vaudoise représentante de l'Etat (plus précisément du Département militaire) en matière d'éducation physique pour la jeunesse, ne saurait négliger, elle aussi, ces utiles moyens d'appel. Si certains de ses articles présentent un réel intérêt, d'autres par contre paraissent stupides parce que vides de sens. C'est pourquoi, avant la publication de prochaines informations, je voudrais attirer l'attention des responsables en matière de propagande sur un de ces articles qui pour être constructif aurait mérité une conclusion raisonnable, fruit de l'expérience, et non un assemblage maladroit de mots qui ne présentent qu'un certain avantage sonore.

Je cite cette profonde conclusion :

« Deux catégories d'individus doivent disparaître :

les fluets forts en thèmes,
les grands forts et bêtes... »

Est-ce le slogan de l'I.P., celui qui va provoquer une irrésistible marche en avant, le slogan du succès ?

Conclusion pauvre et combien stérile qui démontre clairement que l'auteur de ces lignes méconnaît gravement si ce n'est totalement le but vivant d'une éducation physique bien ordonnée. Il eût été certainement préférable d'indiquer dans cette conclusion ce que l'I.P. se proposait d'apporter à l'adepte éventuel plutôt que de l'apostropher. Du reste,

que je sache, ces *deux catégories* n'ont jamais fait de mal à leurs semblables... Une catégorie me paraît plus dangereuse : celle qui sans réfléchir diffuse gratuitement le produit de son ignorance.

Sans vouloir ici me poser en adversaire de l'I.P., il me paraît utile cependant d'attirer l'attention de son ou ses dirigeants et de tous ceux que les questions d'éducation intéressent sur les buts de l'éducation physique.

1. L'éducation physique ne représente pas en elle-même un tout éducatif mais un des moyens utiles à l'éducation générale. En période de guerre elle peut cependant prendre une importance primordiale, la guerre étant une période de recul et de brutalité où la force physique décide de la victoire. A cette force s'ajoute également l'idée morale de la paix future qui est l'étincelle énergétique.
2. L'éducation physique tend à remplir les conditions suivantes :

   a) condition physiologique, b) condition hygiénique, c) condition psychique, d) condition esthétique.

Je me réserve dans une prochaine étude de développer chacune de ces conditions d'une façon claire et précise ainsi qu'un certain nombre de leçons commentées.

L'éducation physique ainsi comprise apporte à l'individu une large part en faveur de sa formation complète (sociale, professionnelle, morale et spirituelle), c'est-à-dire de sa formation pour la vie. Il ne faut également pas sous-estimer l'apport de l'individu, reflet de son tempérament, caractère, milieu, santé, etc... et les réactions qu'il manifeste à l'égard de nos systèmes et méthodes. Conçue sur un plan d'édification de la personne humaine, l'éducation physique domine le temps et les événements. Deux lacunes tendront ainsi à disparaître :

1. Indifférence pour les exercices physiques.
2. Excès dans la pratique de l'entraînement.

L'I.P. est née de la guerre (guerre 1914-1918 puis intensifiée dès 1939). Elle est donc fille de l'armée. Elle n'a point inventé l'entraînement physique et sportif qui depuis longtemps déjà est pratiqué. Elle veut tout au plus le nationaliser. Y réussira-t-elle ? L'avenir le prouvera. Elle veut centraliser, stimuler, vulgariser l'éducation physique. Très bien. Mais alors qu'elle ne s'inspire pas de la rudesse de l'homme au combat.

La guerre est une crise aiguë d'un malaise social et spirituel permanent. Mais toute crise passe (elle peut durer parfois longtemps). Alors vient l'accalmie qui est une grande période de lassitude mais aussi de confusion. La guerre passera. L'I.P. subsistera-t-elle lorsque la liberté individuelle aura repris ses droits naturels ? Oui, si elle comprend que le mouvement (physique) n'a par lui-même aucun sens. Seul compte l'élan qui provoque le mouvement. Et l'élan prend naissance à la source profonde de l'être, source de la pensée. Or, l'homme qui gesticule et ne pense pas n'est qu'un mannequin. Il y a des nations de mannequins. Pauvres et stupides nations...

Le corps fait partie d'un tout : la personne. Et ce n'est qu'en considérant la personne que toute éducation doit être envisagée. Personne libre, agissante et pensante. Alors l'éducation physique s'aérera, deviendra vraiment vivante et constructive. Il sera plus facile en période de guerre d'exiger du corps une somme plus importante d'énergie car il s'agira bien alors d'une défense de la personne, personne pour laquelle tout était envisagé.

Avec la guerre disparaîtra aussi l'autoritarisme militaire (qui n'est propre et utile qu'à la guerre, il est bon de le rappeler). Le soldat redeviendra le citoyen libre, pensant librement. La personne apportera sa part et son jugement. Ce qui fera le temps de paix sera le reflet d'une éducation basée sur la valeur de la personne, seule valeur durable capable de donner au pays la stabilité et l'équilibre.

Alors, la colonne par deux, la marche en cadence, les exercices d'ensemble ne seront plus le moyen de mâter, d'ordonner, de discipliner, mais une évolution libre et heureuse d'une équipe où chaque personne trouvera la joie constructive et libératrice. Le lever du drapeau ne sera plus un simple geste de respect de discipline, un devoir. Ce sera le symbole vivant de la personne, le symbole de sa valeur spirituelle hautement reconnue.

Il y aura toujours des fluets, des forts en thèmes gros ou minces, des grands et forts, intelligents ou bêtes. Ils sont tous des *personnes* ayant chacune leur valeur propre. L'éducation physique comme toute autre éducation leur donnera ce qu'elle pourra donner. Ce qui compte c'est la valeur qu'aura de la personne quiconque désirera enseigner, désirera donner.

Et je ne saurais terminer sans vous proposer une petite et agréable ballade, une courte et bienfaisante leçon d'éducation physique :

Levez-vous tôt par un clair matin. Ne dites rien à personne. Quittez la ville et aux premiers rayons pénétrez dans la forêt, suivez la grève, passez cette colline. Marchez, puis courez. Respirez à pleins poumons. Jetez ce caillou. Sautez cette haie, ce tronc, cette pierre, ce ruisseau. Rampez sous ce rocher. Descendez cette pente. Trempez-vous dans l'eau clair et fraîche. Et lentement goûtant cette joie vous sentirez monter en vous de multiples pensées, d'innombrables questions. Vous oublierez le corps. Et c'est parce que vous aurez oublié le corps quelques instants que bientôt vous en comprendrez la valeur.

D. Blanchet, maître gymn.

LA MÉTHODE DE GYMNASTIQUE KLAPP

Chacun sait qu'il est nécessaire, pour maintenir son corps en bonne santé, de faire régulièrement des exercices de culture physique. C'est surtout pendant la période de croissance du corps que la gymnastique est indispensable ; elle développe tout particulièrement le thorax, l'abdomen et les muscles du dos. Un thorax étroit comprime les poumons, son manque de souplesse empêche l'oxygène d'y pénétrer largement. Les poumons mal aérés sont guettés par la tuberculose. Une ceinture

abdominale solide est l'indice d'une bonne nutrition. Les enfants restant de longues heures assis dans des locaux fermés doivent avoir le plus possible des moments de détente où ils puissent sauter, courir, se griser d'air pur. Ainsi, ils auront beaucoup de chances de se maintenir en santé.

Dans le canton de Vaud, il n'y a pas longtemps encore, 2 heures de gymnastique par semaine paraissaient suffisantes pour les écoliers. Actuellement, c'est 3 heures, plus un après-midi de plein air durant lequel il est prévu beaucoup de sport, que les maîtres doivent inscrire à leur tableau de leçons.

Dans l'enseignement secondaire et à l'université même, on accorde une place importante à la culture physique. Récemment un poste de maître spécial a été créé à l'Université de Lausanne. C'est dire que les autorités soutiennent fortement le mouvement actuel de la culture physique.

Mais à côté de cette gymnastique utile à tous, il y a une gymnastique particulièrement nécessaire à beaucoup de jeunes êtres qui ont un dos faible et qui se tiennent mal. A côté des exercices ordinaires effectués durant les leçons prévues au programme, il est nécessaire d'envisager pour eux des exercices spéciaux destinés à affermir les muscles du dos et à combattre certaines déformations.

Les médecins scolaires qui ont l'occasion d'examiner des milliers d'enfants savent qu'ils sont nombreux ceux qui, pour une cause ou une autre, souffrent d'une déviation de la colonne vertébrale. Si la plupart ne présentent qu'un léger défaut, plusieurs cependant sont déjà gravement atteints. Il est indiqué de combattre cette infirmité sous la forme légère, tout en laissant aux médecins-spécialistes le soin de traiter les cas les plus graves. Parmi les exercices tendant à empêcher les mauvaises habitudes, exercices qui peuvent se faire, soit en classe, soit à la maison, il faut citer tout particulièrement ceux imaginés par le Dr Klapp. Le but de cette méthode est de fortifier suffisamment les muscles du dos des enfants pour qu'ils puissent prendre part joyeusement aux leçons de culture physique habituelles.

Le maître de gymnastique doit travailler constamment en collaboration avec le médecin qui fait un tri entre les élèves. Les cas graves sont envoyés directement au médecin spécialiste, tandis que le maître s'occupe des cas bénins.

La méthode Klapp a ceci de particulier qu'elle se passe d'engins et permet un enseignement collectif, avantage considérable puisque la maladie atteint un grand nombre de sujets. Tous les exercices servent à fortifier la musculature dorsale et à combattre les déviations. En partant de la position du quadrupède qui, au contraire de la station verticale, décharge la colonne vertébrale et provoque une diminution de tension entre les épaules et le bassin, le principe essentiel de la méthode consiste à rendre à l'épine dorsale la mobilité que notre marche verticale lui a fait perdre.

Ces exercices de reptation se font dans un local de gymnastique ou dans une grande pièce aérée, ou encore mieux en plein air. Les

enfants travaillent le torse nu, vêtus seulement d'un pantalon de gymnastique. Les mains, les genoux et les pointes des pieds sont protégés par des bandages en feutre ou en étoffe. Il est certain que cette méthode, si elle est appliquée soigneusement, corrige de nombreuses difformités dont sont atteints beaucoup d'écoliers. Elle améliore, non seulement une tenue défectueuse, mais aussi, d'une façon générale, la santé des jeunes.

J. S.

LE SCOUTISME : UN MOUVEMENT — UNE MÉTHODE

Le scoutisme est-il un mouvement de jeunes ?

Oui et non. On a beaucoup trop tendance à le considérer comme une société, à le placer sur le même pied qu'un club sportif, qu'une union chrétienne ou autre société quelconque. Je précise : *le scoutisme est un mouvement à méthode éducative,* il n'est pas une *société.*

Une méthode d'éducation ? Pourquoi ?

Le scoutisme cherche à satisfaire les besoins impérieux de la nature humaine : « le besoin de réaliser son moi », « le besoin de travailler avec et pour les autres ».

Il apprend en agissant et non en recevant.

Son but essentiel est la mise en valeur de l'individu pour le meilleur service de tous.

Il développe :

1. La virilité et le sens de la responsabilité individuelle.
   Aboutissement : caractère fort et décidé.
2. L'habileté et l'invention personnelle.
   Aboutissement : adresse, promptitude.
3. L'énergie, l'endurance, la joie de vivre.
   Aboutissement : santé et vigueur.
4. La coopération, la bonne volonté collective.
   Aboutissement : service du prochain.

Quelle méthode le scoutisme emploie-t-il pour arriver à pareil résultat, à pareil développement ?

C'est *l'éducation du garçon par le garçon* pendant *son temps libre.* A côté il a son école ou son travail d'apprenti, il a la famille et il a l'Eglise : il y a des obligations, il y est dirigé par des adultes, il doit y subir leur volonté. Aux éclaireurs le garçon est libre, responsable de ses actes, entr'aidé par des garçons de son âge, faisant ensemble un effort vers le mieux. C'est pourquoi le scoutisme occupe une grande place dans l'éducation.

C'est *la discipline librement acceptée.* L'école et le maître imposent une certaine discipline, une certaine tenue, à laquelle les élèves réagissent. Leurs réactions sont le plus souvent des réactions de foule : dans le bien et surtout dans le mal. Le scoutisme rompt cet état de fait en subdivisant la société. La *patrouille* est une toute petite société où chacun accepte la discipline demandée. Et il y a là un complet revirement dans l'attitude de l'enfant. La vie scoute est librement choisie, elle

oblige le gosse à se faire une discipline personnelle. La discipline qui règne dans une patrouille ou dans une troupe n'est pas le résultat d'une contrainte mais d'un accord commun, d'un « esprit d'équipe ».

L'éducation scoute vient tout entière du dedans, et ce n'est pas une « armée » destinée à donner à coups de drill de la virilité aux gamins.

Le développement du sens social. Non pas à la manière passive : faire le bien à distance (apporter 4 sous par semaine à la Croix-Rouge, etc.). Mais à la manière active : présence active et effort personnel pour aider des malheureux. Cela demande un effort : il faut se préparer, donner de son temps ou se priver d'un plaisir. Mais on n'aime rien tant que ce qui nous a coûté de la peine, car on s'y attache.

La possibilité de s'ébattre en pleine nature. Cette nature est le cadre même de la vie des éclaireurs, elle en est le centre d'intérêt principal. Que de belles heures passées à la montagne, à admirer les levers et couchers du soleil, à observer animaux ou oiseaux, à déceler leurs traces, leurs habitudes.

La joie, la gaîté. C'est ce que l'on trouve avant tout dans toute troupe en santé. Ces chants, ces bans, ces cris, ces rangaines, ces feux de camp, toute cette vie amène la joie de vivre... et de vivre sainement !

Le scoutisme plaît aux enfants et les marque souvent pour la vie entière.

Reconnaissons qu'actuellement l'école est impuissante à éveiller un tel souffle de vie, à animer pareillement le cœur. Comment le scoutisme obtient-il cela ? En réunissant les enfants deux jours par mois en moyenne ! Mais quelles journées ! Observer, crier, chanter, s'orienter, cuire soi-même son repas, construire des cabanes, des ponts, etc. Et tout ceci dans la nature, avec bonne humeur. Le scoutisme éduque par l'action : « pour la vie, par la vie ». C'est pourquoi il est une véritable méthode d'éducation.

JEUX DE PLEIN-AIR

C'est pour ses activités de plein-air que l'école a le plus à prendre du scoutisme.

Partout on multiplie actuellement les heures de gymnastique ou les après-midi de jeux.

Or, activité de plein-air, est-ce schooter tout l'après-midi sur le ballon rond ? Est-ce une interminable partie de ballon prisonnier ? Est-ce gendarmes et voleurs ? Non, sachons apporter plus à nos élèves. Emmenons-les en forêt, faisons des jeux d'approche, de piste, et pourquoi pas du camping une fois ou l'autre. On part toute la journée, on fait sa cuisine soi-même car il est interdit de prendre un pique-nique... chacun 3 pommes de terre, deux cubes Maggi... et débrouillez-vous ! Ces sorties apportent « une brassée de joyeux souvenirs et de salutaires expériences et aux maîtres un réconfort extraordinaire... un nouveau courage pour affronter entre 4 murs leur bande turbulente. » [1]

Voici, pour vous rendre service et pour vous donner des idées, quelques jeux pratiqués essentiellement par les scouts, mais pouvant se jouer très facilement avec une classe.

Partons un après-midi avec nos élèves et formons avec eux trois ou quatre équipes de six élèves environ.

Une piste préparée à l'avance par le maître conduira les élèves pour le trajet d'aller jusqu'à l'emplacement de jeux, un bois en l'occurence. But : exercer l'observation et la connaissance de la nature. Les équipes partent à 5 ou 10 minutes d'intervalles. Le maître passe de l'une à l'autre, éventuellement à vélo pour la première fois. Les signes de piste sont

> chemin à suivre

× fausse piste (revenir jusqu'au dernier signe et chercher ailleurs)

3 lettre cachée à 3 pas

▭ Attendez-moi ici

● retour au foyer (école, ou point de départ)

Ces signes ont été montrés en classe, ou mieux, les premiers 100 mètres sont faits ensemble pour apprendre à connaître les signes.

Au cours de la piste les lettres donneront différents ordres :

a) récoltez 10 feuilles d'arbres différents que vous apporterez au bois, où vous devrez les nommer à tour de rôle ;

b) dessinez un croquis du gros chêne se trouvant 50 mètres en avant ;

c) dessinez un épi d'avoine et un épi de blé.

Et nous voici dans le bois : on examine le résultat des recherches et dessins faits au cours de la piste. On donne des points aux différentes équipes pour déclarer la gagnante.

Jeu d'approche, à organiser aussi bien en concours individuel qu'en concours d'équipe.

Le maître se cache dans le bois et siffle de temps à autre. Aux garçons de se rapprocher de lui sans se faire voir. Qui est vu retourne au point de départ pour recommencer sa marche d'approche, jusqu'à ce que quelqu'un arrive à toucher le maître sans s'être fait reconnaître. Au maître d'autoriser ou pas le camouflage.

On recommence ce jeu encore une fois... à la demande générale... mais :

Exercice de samaritain. Un élève est de connivence avec le maître : il doit faire le blessé tout à coup au cours du deuxième jeu d'approche... Cris... Effroi !... Embarras des camarades qui viennent chercher le maî-

---

[1] Paroles de mon collègue Uldry, prises dans un article dont je recommande la lecture à cette occasion: utile complément à ce que je vais dire. Son récit contient à lui seul déjà un plan d'activité pour une journée et montre en même temps dans quel esprit pareille activité doit être conduite.

tre. Diagnostic de ce dernier : jambe cassée !... Le maître donne des soins... curieux, les camarades regardent : confection d'attelles, d'un brancard, puis transport... Enfin on découvre la supercherie ! Mais au tour de chaque épuique de donner des soins à l'un des siens pour une jambe supposée cassée. Quelle est l'équipe qui présentera le meilleur brancard avec la meilleure attelle ?

Rentrée. En chantant. Le répertoire des chants de marche des éclaireurs est immense et peut être très bien utilisé par les classes. Leurs chants ont l'avantage d'être souvent des rangaines qui n'ont pas besoin d'être apprises autrement que par audition répétée.

Exercices de marche au pas, en groupe compact ou par équipe.

Concours de chant inter-équipe. Chacune à son tour exécute un chant pour entraîner les autres à marcher.

Et voilà une autre après-midi :

Pour aller. Marche par équipe, en ordre (école de solidarité). A un endroit, chaque équipe reçoit une carte avec ordre de se rendre au point 418, à 1000 m. au nord du village de X. A cet endroit une lettre est cachée : « 1250 m. au nord : un village. Allez-y et dessinez sommairement son plan. » Le maître retrouve ses élèves là-bas.

Chasse à l'homme. Un élève part dans le bois. Quelques minutes après il siffle et continue à courir en se cachant. Aux autres de le rattraper, guidés par les coups de sifflets successifs.

Variante : thème du jeu : un voleur se cache dans le bois. La police officielle et la police secrète sont à ses trousses, pendant que les amis du voleur essaient de le retrouver pour lui apporter de la nourriture.

Le jeu lui-même : le voleur : un garçon. La police secrète, une équipe ; la police officielle, une autre équipe, et les amis, la troisième équipe. Chaque équipe pour son compte essaie d'atteindre le voleur et sont donc rivales entre elles. Les luttes se font au foulard (il s'agit d'enlever le mouchoir suspendu à la ceinture de son adversaire, et de le « tuer » de la sorte !) Le voleur doit être ramené à un certain endroit. Celui-ci doit se laisser faire dès qu'il est fait prisonnier, mais doit être encadré de deux garçons de la même équipe. De lui dépend du reste un peu la réussite du jeu : qu'il siffle assez souvent et qu'il se laisse rattraper après un certain temps, ni trop long, ni trop court.

J.-J. Dessoulavy.

LES LIVRES

ÉLÉMENTS DE GÉOGRAPHIE

Pour la 4me année primaire. Manuel de l'élève, approuvé par la Commission des moyens d'enseignement du Jura bernois et recommandé par la Direction de l'instruction publique du canton de Berne. Texte de Eric Dellenbach, Roland Stähli et Jean Vuilleumier, illustré de 170 dessins à la plume de Laurent Boillat. L'ouvrage, conçu de manière à pouvoir être utilisé dans toute la Suisse romande, paraîtra à la mi-mai aux Editions du Griffon à Neuchâtel. Son prix n'excèdera pas fr. 3.—.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

L'endroit idéal pour vos courses d'école...

La Vallée des Ormonts

Nombreux buts d'excursions au pied des hautes montagnes.

Chemin de fer ***Aigle-Sépey-Diablerets.***

Tarif spécial pour écoles. Sur demande, en cas de participation suffisante, organisation de trains spéciaux.

Le plus beau but pour votre course d'école:

Champéry (1055 m.) - Planachaux (1800 m.)

Chemins de fer ***Aigle-Monthey-Champéry.***

Téléférique ***Champéry-Planachaux.***

Tarifs spéciaux pour écoles.

242

Château d'Oron

FORTERESSE DU XIIIe SIÈCLE

Vue sur les Alpes. Cour ombragée. Meurtrières, souterrains, prisons, corps de garde, salle des chevaliers avec splendide bibliothèque - Armes anciennes - Grande salle pour sociétés - Prix spéciaux pour écoles. 246

BIELLA

Articles pour écoles
Articles de bureau

Vous trouvez un grand choix des produits sortant de la fabrique **BIELLA** dans tous les magasins de papeterie.

248

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

DANS LA RÉGION DE VEVEY ET LES PRÉALPES

3 idées:

Châtel-St-Denis, porte de la Gruyère

Chamby, point de départ d'excursions

Les Pléiades le magnifique belvédère à 1400 m.

Demandez aux Chemins de fer électriques veveysans leur dépliant, avec carte et 8 projets de courses. 232

BUFFET DE LA GARE - LAUSANNE

Prix spéciaux pour courses d'écoles

André Oyex

240

ANZEINDAZ
GRAND CENTRE D'EXCURSIONS

HANS FLOTRON, Guide

Hôtel Anzeindaz et Refuge des Diablerets

Ouvert toute l'année - Place pour 180 personnes - Restauration

Pour vacances: Prix depuis Fr. 9.—

TÉLÉPHONE: GRYON 53147 245

Pour vos courses...

Profitez des avantages que vous procure le Chemin de fer

Bex - Villars - Bretaye

qui vous conduira rapidement et confortablement grâce à ses nouvelles automotrices dans la plus belle région des Alpes vaudoises.

TARIF SPÉCIAL POUR ÉCOLES - COURSES DIRECTES POUR BRETAYE

sans supplément de guerre 230

Alt. 1526 m. **COL DE JAMAN** **Tél. 6.41.69**

Magnifique but de course pour écoles et sociétés. Restaurant Manoïre ouvert toute l'année. Grand dortoir.

236 **Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés.** **P. ROUILLER**

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Les Diablerets 1200 m. Hôtel Terminus Tél. 6 41 37

Pour être vraiment bien, faites un essai à cet hôtel rénové. Tout confort. Salle pour société. Cuisine renommée. **Dortoir moderne avec douche.** Consommations de 1er choix

Alfred GISCLON
chef de cuisine

Lac Retaud 1700 m. Tél. 6 41 43

Les plus belles excursions au pied de hautes montagnes. Floraisons superbes. But de sortie pour écoles. **Dortoir,** arrangement pour soupe, couche et petit déjeuner, rafraîchissements de choix, barque et jeux. **E. R. REINHARD, propr.**

231

SION

Ses châteaux, son musée,
ses vieux quartiers,
ses environs.
Val d'Hérens,
Mayens de Sion,
Val de Nendaz,
les coteaux de Savièse,
Ayent, Conthey 234

Cabane-Restaurant

BARBERINE S. CHATELARD (VALAIS)

Tél. 6.71.44

Lac de Barberine, ravissant but pour excursions, pour écoles. Soupe, couche sur paillasse, café au lait : fr. 2.50 par élève, arrangement pour sociétés. Restauration. Pension prix modérés. Funiculaire, bateau, à 10 minutes du Barrage de Barberine. Se recommande :

Mme JEAN LONFAT, MARÉCOTTES

247 **Tél. 6.58.67**

Chemin de fer Martigny-Orsières

Nombreux buts de promenade d'Ecoles des plus attrayants : le Lac de Champex, le val Ferret, le Grand-St-Bernard, Fionnay et Verbier. Partout air pur, fleurs des montagnes, glaciers majestueux, vue étendue sur les plus beaux sommets des Alpes. Prix réduit pour sociétés et écoles. 227

LA GROTTE AUX FÉES

St-Maurice (Valais)

Téléphone 5 41 45

Une des merveilles de la Suisse, 1000 m. dans le rocher, avec cascade et lac. Magnifique but de promenade et d'instruction pour écoles et sociétés. Emplacement pour pique-nique. Divers rafraîchissements. 233

Le pays de Fribourg et la Gruyère

Que de belles courses en perspective, avec les

CHEMINS DE FER FRIBOURGEOIS

Gruyère - Fribourg - Morat (GFM)

Billets collectifs au départ des gares C. F. F. Trains spéciaux. Fribourg, tél. 2.12.63, Bulle, tél. 2.78.85. 229

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

Brienzer Rothorn

Altitude 2351 m.

Des impressions inoubliables pour les écoliers

Connu par son panorama unique
Ouverture de la saison : 23 juin 1945
Fermeture de la saison : 16 septembre 1945

TARIF DU CHEMIN DE FER, le même pour toutes les classes d'âge

Brienz-Rothorn-Kulm Simple : Fr. 3.25 Retour : Fr. 3.30
Pour 50 participants, 1 personne accompagnante gratis
Pour 10 participants, 1 personne accompagnante au tarif des écoles

TARIF DE L'HOTEL ROTHORN-KULM:

Potage et pain	Fr. -.85
Café simple avec pain	Fr. 1.10
Café complet	Fr. 1.75
Potage, pâtes aux tomates et salade	Fr. 2.30
Simple, mais bon dîner ou souper	Fr. 3.20
Gîte dans le confortable dortoir : matelas, oreiller et couverture de laine	Fr. 1.—
Plus service	10 %
Prix global pour : dîner, logement dans dortoir, café complet et service seulement	Fr. 6.20

PROMENADE D'ALTITUDE. Sentier agréable, 60 cm. de large, du Rothorn au Brünig, 12 km. environ. Différence de niveau, 1300 m., pente moyenne 12 %.

ÉVÉNEMENTS POUR LES ÉCOLIERS. Le lever et le coucher du soleil sur le Rothorn-Kulm et promenade Rothorn-Brünig.

Une entente préalable directe et en temps utile avec la direction du Chemin de fer et de l'Hôtel est indispensable.

Demandez prospectus qui informe sur tous les détails !

CHEMIN DE FER BRIENZ-ROTHORN
Tél. Brienz 2 81 41

HOTEL ROTHORN-KULM
Tél. Brienz 2 80 54

MONTREUX, 26 mai 1945 LXXXIe année — N° 21

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :
Educateur : André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9. Bulletin : Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21
Administration et abonnements :
IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.
Chèques postaux II b 379.
Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse : Fr. 9.— ; Etranger : Fr. 12.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

L'endroit idéal pour vos courses d'école...

La Vallée des Ormonts

Nombreux buts d'excursions au pied des hautes montagnes.

Chemin de fer ***Aigle-Sépey-Diablerets.***

Tarif spécial pour écoles. Sur demande, en cas de participation suffisante, organisation de trains spéciaux.

Le plus beau but pour votre course d'école :

Champéry (1055 m.) - Planachaux (1800 m.)

Chemins de fer ***Aigle-Monthey-Champéry.***

Téléférique ***Champéry-Planachaux.***

Tarifs spéciaux pour écoles.

242

Nouvelle Pension-Restaurant „Les Rosaly" sur **Les Paccots** **Tél. 5.90.60**

Pour courses scolaires, dortoir 30 à 40 places. Endroit idéal pour un séjour.

Pour tous renseignements : Famille Sarbach

249

Le voyage circulaire

Oberland Bernois - Valais

par le chemin de fer du

LOETSCHBERG

offre une variété infinie de paysages.